

Interpellation – Cédric Martin – 09.12.2025

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Depuis près de dix ans, le projet de parc éolien à Bavois suscite des débats nourris et a progressivement instauré un climat de tension au sein de notre village. Ce qui aurait dû rester un échange légitime sur l'avenir énergétique s'est, au fil du temps, mué en une source de crispations, de malaises lors de certaines manifestations locales et de méfiance entre habitants.

L'un des points qui interpelle une partie de la population concerne la communication publique autour de ce projet. Lors de fêtes villageoises ou d'événements populaires, la présence régulière de pancartes, banderoles ou supports visuels portant la mention « Bavois Éole SA – parc éolien » peut donner le sentiment que le projet serait déjà acté, validé ou officiellement soutenu, alors qu'à ce jour, les informations accessibles au grand public sur l'état réel d'avancement du dossier demeurent partielles.

Je tiens à préciser que je suis sensible et reconnaissant des actions de soutien menées au profit de la jeunesse locale, notamment à travers des initiatives telles que le Téléthon. Ces engagements contribuent positivement à la vie de notre commune et témoignent d'une réelle volonté de dynamiser et de renforcer la solidarité locale.

Mon propos n'est nullement de remettre en cause les motivations des porteurs du projet, ni de minimiser l'importance du débat lié aux énergies renouvelables. Au contraire, ces enjeux méritent d'être abordés avec sérieux, respect et ouverture, sur la base d'une information claire, complète et équilibrée.

À ce stade, aucune décision formelle n'a été validée ni par la population, ni par le Canton de Vaud. Le projet n'a pas fait l'objet d'un vote communal explicite et n'a pas obtenu d'accord définitif des autorités cantonales. Dans ce contexte, la présence de supports à caractère promotionnel dans l'espace public peut légitimement susciter des interrogations quant à la neutralité et à la transparence de l'information transmise aux citoyens.

Cette situation entretient une confusion regrettable :

- certains habitants ont le sentiment que « tout est déjà décidé » ;
- les citoyens ne disposent pas toujours d'une information claire sur le processus en cours ;
- et le climat social au sein du village s'en trouve fragilisé.

Il ne s'agit pas ici d'être « pour » ou « contre » l'éolien, mais bien de défendre un principe essentiel : le respect du processus démocratique et la neutralité de l'espace public tant qu'aucune décision officielle n'a été prise.

Un projet d'une telle importance mérite un débat apaisé, transparent et factuel, à la hauteur des enjeux pour la population concernée.

Aujourd'hui, l'enjeu principal pour Bavois n'est pas uniquement technique, mais aussi relationnel : il s'agit de restaurer la confiance, de clarifier la situation et de garantir à chaque citoyenne et citoyen une information loyale, compréhensible et équilibrée.

En conclusion, je souhaite poser la question suivante au Conseil communal :

Quel est l'objectif de cette communication publique ? A-t-elle sa raison d'être dans l'état actuel du dossier ? Ne devrait-elle pas être limitée, encadrée, ou repensée afin de garantir une information neutre et équitable ?

Je vous remercie de votre attention.

Cédric Martin